

Août  
2014

Au-delà de la tertiarisation :  
30 ans de modifications du tissu productif

---

Richard Duhautois,  
Nadine Levratto,  
Héloïse Petit

173

« Le Descartes »  
29, promenade Michel Simon  
93166 Noisy-Le-Grand CEDEX  
Téléphone : (33) 01 45 92 68 00  
Télécopie : (33) 01 49 31 02 44  
[www.cee-recherche.fr](http://www.cee-recherche.fr)

# Au-delà de la tertiarisation : 30 ans de modifications du tissu productif

RICHARD DUHAUTOIS

[richard.duhautois@cee-recherche.fr](mailto:richard.duhautois@cee-recherche.fr)

*CEE, université Paris-Est, Erudite, Tepp*

NADINE LEVRATTO

[nadine.levratto@cee-recherche.fr](mailto:nadine.levratto@cee-recherche.fr)

*EconomiX, CNRS-université de Paris Ouest-  
Nanterre-La Défense, CEE*

HELOÏSE PETIT

[heloise.petit@cee-recherche.f](mailto:heloise.petit@cee-recherche.f)

*Université Paris 1, CES, CEE*

**DOCUMENT DE TRAVAIL**

Les points de vue ou opinions exprimés par les auteurs  
n'engagent pas le Centre d'études de l'emploi

N° 173

août 2014

Directeur de publication : Jean-Louis Dayan

ISSN 1629-7997  
ISBN 978-2-11-138774-4

## **AU-DELÀ DE LA TERTIARISATION : 30 ANS DE MODIFICATIONS DU TISSU PRODUCTIF**

Richard Duhautois, Nadine Levratto, Héloïse Petit

### **RÉSUMÉ**

Entre 1980 et 2009, le tissu productif français s'est modifié en profondeur. Si le nombre d'emplois salariés augmente considérablement – 5,5 millions d'emplois sont créés en trente ans – leur répartition se révèle fort inégale selon la forme des entreprises, les secteurs et les territoires considérés. La croissance de l'emploi tertiaire a favorisé l'augmentation du nombre de petites entreprises. Ce phénomène a été amplifié par les stratégies d'externalisation des grandes entreprises.

Parallèlement, la montée en puissance des groupes, observée depuis les années 1980, traduit une modification des statuts juridiques des unités productives bien plus qu'une transformation des formes d'organisation de la production : entre 1986 et 2009, les plus grands groupes ont peu contribué à la croissance de l'emploi dans le secteur privé marchand. Le nombre et les effectifs des groupes de petite taille ont augmenté de manière exceptionnellement forte, mais ce phénomène est moins le signe d'un bouleversement productif que le produit du changement du cadre légal et fiscal de l'organisation des entreprises.

**Mots-clefs :** création d'emplois, tertiarisation, groupes d'entreprises, tailles d'entreprises.

## ***Beyond Tertiarisation : Thirty Years of Transformation of the French Productive System***

### ***Abstract***

*Between 1980 and 2009, the French productive system has been profoundly transformed. Over these thirty years the number of salaried employees has increased considerably, since more than 5.5 million jobs have been created. However, their distribution appears extremely unequal and depends strongly on the size on the companies, on the industry and on the region. The growth in service employment has been accompanied by an increase in the number of small companies. This phenomenon was amplified by the strategies of outsourcing adopted by a huge majority of large companies.*

*Simultaneously, the sharp increase in the number of business groups observed since the beginning of the eighties reveals more a change in the legal statuses of the productive units than a transformation in the organization of the production system and processes: between 1986 and 2009, the largest business groups contributed only a very small fraction to the job creation in the competitive sector. The number of micro-groups and their workforce increased dramatically but this phenomenon is less the sign of a dramatic change in the productive system than the product of changes in the legal and fiscal framework of units' organization.*

***Keywords:*** *job creation, tertiarisation, business groups, firm size.*

Jusqu'en 2008, les entreprises étaient définies sur un plan purement juridique. Elles étaient assimilées aux unités légales du répertoire Sirene (Insee), à savoir les personnes physiques et les sociétés exerçant une activité de production de biens ou de services en vue d'une vente. Cette définition rendait assez mal compte de la réalité des sociétés détenues par des groupes : elle pouvait aboutir par exemple à qualifier d'entreprises de grandes sociétés qui n'avaient ni salariés ni immobilisations.

Depuis le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, pris en application de la loi de modernisation de l'économie (LME), les entreprises sont définies à partir de critères économiques : leurs contours peuvent dépasser ceux des unités légales et englober plusieurs unités. Cette nouvelle définition permet une vision plus réaliste du tissu productif français.

Pourtant, dans ce texte qui présente une analyse sur période longue (1980-2010) et pointe les changements du tissu productif français (accroissement du nombre de petites entreprises et modification des frontières des grands groupes), nous nous référons aux unités légales d'avant le décret, car il nous était impossible d'appliquer au passé la définition entrée en vigueur en 2009, notamment pour reconstituer les chiffres d'affaires.

## 1. 5,5 MILLIONS D'EMPLOIS SALARIÉS CRÉÉS EN 30 ANS

Entre 1980 et 2010, l'économie française a créé environ 5,5 millions d'emplois salariés (figure 1). Une grande partie de ces créations ont eu lieu pendant la période de croissance de la fin des années 1990. Elles sont inégalement réparties sur le territoire et entre types d'entreprises et secteurs d'activité. Près du quart de ces emplois ont été créés dans le secteur public (1,3 million dans les trois fonctions publiques) et les autres dans des entreprises privées<sup>1</sup> (4,2 millions). Dans les trois fonctions publiques, à l'augmentation des effectifs observée au cours des années 1980 et 1990 a succédé une stagnation consécutive à la mise en œuvre de politiques de stabilisation, puis de réduction de la dépense de l'État.

### 1. Créations d'emploi salarié entre 1980 et 2009

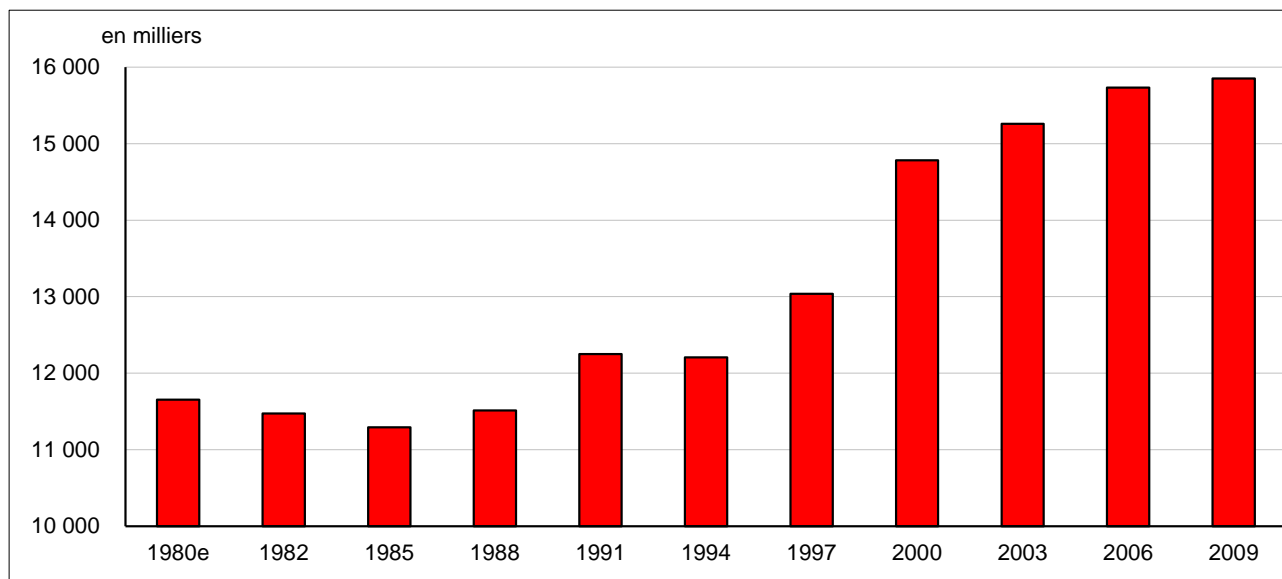
	Variation totale (1980-2009)	Niveau d'emploi (2009)
		en millions
<b>Emploi privé</b>	<b>4,20</b>	<b>17,8</b>
Industrie	-2,50	3,4
Construction	-0,10	1,5
Commerce	+ 1,35	3,0
Services	+ 5,45	9,9
<b>Emploi public</b>	<b>1,35</b>	<b>5,2</b>
<b>Total</b>	<b>5,55</b>	<b>23</b>

*Champ* : France métropolitaine, secteurs public et privé hors agriculture (hors régimes micro-entreprises, entreprises imposées au bénéfice agricole, exploitations agricoles soumises aux BIC).

*Source* : Insee.

<sup>1</sup> Y compris les associations soumises à l'impôt sur les sociétés.

## 2. Évolution de l'emploi salarié privé



*Champ* : France métropolitaine, entreprises du secteur privé (hors micro-entreprises, entreprises imposées au bénéfice agricole, exploitations agricoles soumises aux BIC).

*Source* : Insee, BRN, Ficus.

Dans le secteur privé, le nombre de salariés suit les inflexions de la conjoncture économique (figure 2), même si l'ampleur des variations de l'emploi dépend des formes et des caractéristiques des entreprises. L'industrie a perdu 2,5 millions d'emplois, alors que le commerce et les services en ont généré près de 7 millions. Sur l'ensemble de la période, les effectifs du secteur de la construction sont demeurés quasiment inchangés. Le secteur associatif a contribué par son dynamisme à l'intensification du processus de tertiarisation : à la fin des années 2000, les associations employaient 1,8 million de personnes (Archambault et Tchernonog, 2012). En prolongeant les séries sur l'emploi non marchand privé, on peut estimer que le nombre d'emplois créés dans le secteur depuis le début des années 1980 est de l'ordre de 1,1 million. En 2010, et pour le secteur privé seulement, la part de l'emploi industriel est de 20 %, alors que celle de l'emploi tertiaire avoisine 70 %.

Les changements organisationnels à l'œuvre dans les entreprises et la recherche d'une flexibilité accrue ont eu des conséquences sur la répartition sectorielle. Ces conséquences dépassent le cadre national mais en interne, le développement de la sous-traitance dans le secteur industriel en est la manifestation la plus visible<sup>2</sup>. Depuis le début des années 1980, les entreprises industrielles sont plus nombreuses à avoir recours à la sous-traitance (de 60 % en 1984 à 87 % en 2003 selon Perraudin, Thévenot et Valentin (2013) et elles y recourent de plus en plus intensément. S'adressant notamment à des entreprises du secteur des services, ces pratiques tendent à accroître la part des services dans la production. À cela il faut ajouter le développement de l'intérim. En effet, alors que le nombre de salariés relevant directement de ce secteur est demeuré à peu près stable jusqu'au début des années 1980<sup>3</sup>, le nombre d'intérimaires est passé de 100 000 en 1980 à 600 000 en 2001 (Belkacem et Kornig, 2011). Depuis 2001, il est très sensible à la conjoncture et subit de plein fouet les effets de la crise :

<sup>2</sup> Voir Demmou (2010) et Daudin et Levasseur (2005) pour une analyse des déterminants du recul de l'emploi industriel.

<sup>3</sup> Belkacem et Kornig (2011) estiment qu'il y avait en France 100 000 intérimaires en 1968 et 120 000 en 1985.



récemment le nombre d'intérimaires a fortement diminué pour s'établir à 510 000 en 2012. Ces mouvements complexifient l'analyse des évolutions de l'emploi par secteur sur moyenne et longue période : les intérimaires relèvent du secteur tertiaire puisqu'ils sont salariés des entreprises de travail temporaire, mais près de la moitié travaille dans le secteur industriel.

## 2. PLUS D'EMPLOIS DANS LES PETITES ENTREPRISES ET MOINS DANS LES GRANDES

Le développement des services durant les trente dernières années a un effet mécanique sur la taille moyenne des entreprises car les entreprises du secteur tertiaire sont plus petites que celles de l'industrie. L'augmentation de la part des entreprises ayant recours à la sous-traitance contribue également à la tendance à la réduction de la taille moyenne des entreprises. L'emploi s'est ainsi trouvé davantage concentré dans les plus petites unités légales (*cf.* encadré 1 et figure 3) mais pas forcément dans les PME indépendantes, dans la mesure où une grande partie de ces relations interentreprises s'opèrent à l'intérieur du groupe<sup>4</sup>.

### Encadré 1. L'unité légale et l'entreprise

Depuis le décret n° 2008-1354 pris en application de la loi de modernisation de l'économie, l'entreprise est définie dans son article 1 comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Ainsi, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et une autre dédiée à leur commercialisation ; ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies (combinées) pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Les articles suivants du décret visent à caractériser précisément les catégories d'entreprises, l'objectif poursuivi étant de définir la catégorie des ETI (entreprises de taille intermédiaire) et de préciser celle des PME. Selon ce concept, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une seule entreprise.

Dans cette étude, nous ne nous référons pas à l'entreprise au sens économique du terme, tel que le définit le décret précité, mais à l'unité légale. Ce choix est contraint par l'analyse sur longue période à laquelle nous nous sommes livrés. Il est en effet impossible de reconstituer les chiffres d'affaires qui coïncident avec la définition de l'entreprise entrée en vigueur en 2009, car, d'une part, les montants consolidés ne sont pas forcément disponibles et, d'autre part, les seuils de chiffres d'affaires et de total de bilan retenus dans l'article 3 du décret pour définir les différentes catégories d'entreprises ne peuvent pas être appliqués au passé. Cette différence d'unité de référence explique les écarts entre nos résultats et ceux d'études précédentes (Cottet, 2010 ; Béguin *et al.*, 2012).

<sup>4</sup> Les résultats de l'enquête sur les Relations Inter-Entreprises (ERIE), réalisée en 2002, indiquent que sur les 12 128 entreprises appartenant à un groupe industriel interrogées, 15,8 % déclarent que le poids de l'intra-groupe représente 100 % de leurs relations avec d'autres entreprises et 15,5 % qu'elle varie entre 50 et 100 %.

### 3. Contributions et taux de croissance de l'emploi salarié entre 1985 et 2009 selon la taille de l'entreprise

	1985 - 2009		Répartition de l'emploi	
	Contributions à la croissance de l'emploi	Taux de croissance de l'emploi	1985	2009
			en %	
1 à 9 salariés	31,7	76,5	16,7	21,0
10 à 49 salariés	26,4	56,6	18,8	21,0
50 à 249 salariés	20,7	50,7	16,5	17,8
250 à 499 salariés	8,8	48,7	7,4	7,7
500 salariés et plus	12,4	12,3	40,6	32,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>40,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

*Champ* : France métropolitaine, entreprises du secteur privé hors micro-entreprises, entreprises imposées au bénéfice agricole, exploitations agricoles soumises aux BIC.

*Source* : Insee, BRN, Ficus.

Au milieu des années 1980, 2 000 entreprises de 500 salariés ou plus concentraient 40 % de l'emploi salarié ; en 2009, elles sont près de 2 500 mais ne représentent plus qu'un tiers de l'emploi salarié. Le mouvement est inverse pour les petites entreprises : en 1985, les 900 000 entreprises de moins de 10 salariés ne représentaient que 17 % de l'emploi salarié ; en 2009, elles sont 1,2 million pour 21 % de l'emploi.

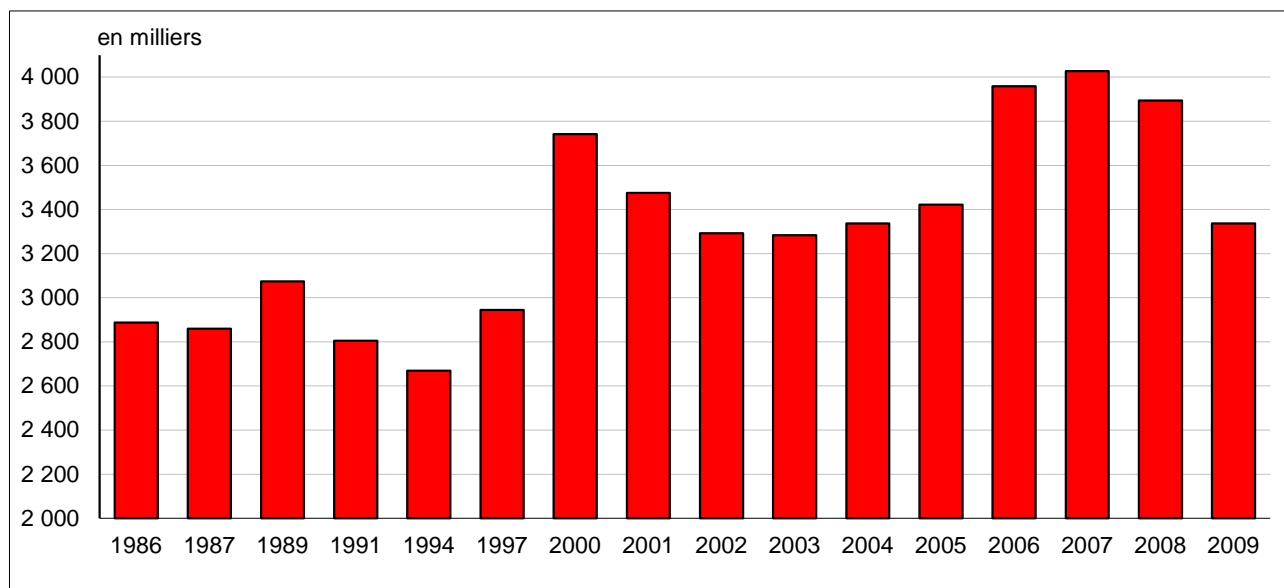
On observe ainsi une relation inverse entre la contribution à la croissance de l'emploi de 1985 à 2009 et la taille des entreprises : les entreprises de 1 à 9 salariés ont créé près du tiers des emplois, alors que celles de 500 salariés ou plus n'en ont généré que 12 %. L'apparente atomisation qui en résulte ne réduit cependant en rien la contribution à l'emploi des grandes entreprises qui, employant un salarié sur trois, conservent un rôle central dans l'économie nationale.

### 3. UNE CROISSANCE DES GROUPES EN TROMPE-L'ŒIL ?

En 2009, 51 % des salariés du secteur privé travaillent dans un groupe (environ 60 % si on ajoute la SNCF, EDF, La Poste, France Télécom et la Compagnie générale des Eaux, Vivendi et Véolia)<sup>5</sup>, alors qu'aux débuts des années 1980 ce taux n'atteignait pas 40 % des salariés des groupes. Ce chiffre traduit une réalité contrastée avec, d'un côté, environ 200 groupes de 5 000 salariés et plus, représentant 40 % des salariés et, de l'autre, plusieurs dizaines de milliers de groupes de moins de 500 salariés employant 25 % des salariés des groupes.

<sup>5</sup> Les effectifs de ces ex grandes entreprises nationales ont légèrement diminué entre 1980 et 2010, passant de 800 000 à 750 000 salariés.

## 4. Évolution des effectifs salariés des groupes de 5 000 salariés ou plus entre 1986 et 2009



Champ : France métropolitaine, groupes de 5 000 salariés ou plus du secteur privé.

Source : Insee, enquête *Liaisons financières* (Lifi).

L'évolution de l'emploi dans les groupes de 5 000 salariés et plus (on peut voir en annexe l'évolution de l'emploi dans les groupes de plus de 10 000 salariés) suit la conjoncture (figure 4) : augmentations dans les phases de croissance (1986-1990 et surtout 1997-2001), destructions au cours des périodes de ralentissement de l'économie (notamment entre 2007 et 2009). Les 550 000 nouveaux emplois dénombrés en 2006 s'expliquent par des mouvements d'absorption d'entreprises concernant quelques grands groupes, financiers notamment, qui existaient déjà auparavant (par exemple, la Caisse des Dépôts et Consignations et le groupe Axa) mais aussi par l'entrée de mutuelles. Compte tenu de la sensibilité du périmètre des groupes de 5 000 salariés et plus à la conjoncture, leur contribution nette à l'emploi se révèle plutôt faible : + 450 000 salariés entre 1980 et 2012 (figure 5) à comparer aux 4,2 millions d'emplois créés dans le secteur privé. La modicité de ce chiffre s'explique en partie par un effet de seuil, car la réduction du nombre de salariés dans certains groupes proches de la barre des 5 000 salariés les a conduits à sortir de cette catégorie. Toutefois, même si le nombre de salariés travaillant dans ces groupes en 2009 est sans doute anormalement bas du fait des réductions massives d'effectifs intervenues dès le début de la crise, il reste difficile d'attribuer aux plus grands groupes la croissance de l'emploi au cours des trente dernières années.

Une autre lecture des résultats est cependant possible dès lors que l'on s'intéresse au secteur d'activité des groupes et non au total des emplois qu'ils représentent. En effet, le nombre de groupes de 5000 salariés et plus – historiquement typiques du secteur industriel – a augmenté malgré la forte désindustrialisation. Il semblerait donc que de grands groupes tertiaires se soient substitués aux anciens groupes industriels, expliquant ainsi le maintien relatif de l'emploi dans cette catégorie d'entreprises.

Si les plus grands groupes ont créé si peu d'emplois, alors que le nombre total de salariés des groupes a fortement augmenté, où se trouvent ces nouveaux salariés des groupes ? La réponse est à chercher du côté des groupes de moins de 500 salariés et, dans une moindre

mesure, des groupes employant entre 500 et 2000 salariés (figure 5). Leur nombre et leurs effectifs croissent en effet de manière exceptionnelle<sup>6</sup>.

### 5. Évolution des effectifs et du nombre de groupes entre 1986 et 2009

	Effectifs (en millions)		Nombre de groupes	
	1986	2009	1986	2009
Groupes de moins de 500 salariés	0,13	2,26	611	43 735
Groupes de 500 à 1 999 salariés	0,69	1,34	673	1 422
Groupes de 2 000 à 4 999 salariés	0,55	1,15	175	376
Groupes de 5 000 salariés ou plus	2,89	3,34	151	192
<b>Ensemble</b>	<b>4,26</b>	<b>8,09</b>	<b>1 610</b>	<b>45 725</b>

*Champ* : France métropolitaine, ensemble des groupes du secteur privé.

*Source* : Insee, enquête *Liaisons financières* (Lifi).

Au cours de la première moitié des années 1990, le nombre de groupes d'entreprises est passé de 1 300 à 6 700. Cette augmentation est due en particulier aux groupes de moins de 500 salariés dont le nombre a été multiplié par huit. Plus d'un emploi sur trois dans les PME dépend alors d'un groupe (Vergeau et Chabanas, 1997). Ce phénomène s'est prolongé et accentué au cours des années 2000 (Loiseau, 2001 ; Nefussi, 2007).

L'explosion quantitative du nombre de petits groupes (moins de 2 000 salariés) doit cependant être relativisée par la prise en compte d'éléments institutionnels. Ceux-ci conduisent à considérer la forte augmentation du nombre de groupes moins comme le signe d'un bouleversement productif que comme le produit du changement du cadre légal de l'organisation des entreprises. Les mutations des règles fiscales et du droit des sociétés ont en effet favorisé la constitution de petits groupes. La forte augmentation de cette forme juridique est motivée par au moins trois raisons. Le régime de l'intégration fiscale mis en place en 1988 est applicable dès lors que toutes les sociétés membres du groupe sont pleinement imposables en France à l'impôt sur les sociétés, sans agrément préalable de la part de l'administration fiscale. Après intégration des bénéfices et pertes réalisés par les différentes filiales selon des règles définies par le Code des impôts, la société mère est redevable de l'ensemble de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe. Les chefs d'entreprise ont ainsi été fortement incités à créer des microgroupes, souvent à caractère familial, composés d'une holding possédant une ou des sociétés d'activités et d'une SCI (société civile immobilière) propriétaire des bâtiments. La SCI autorise une intégration fiscale, c'est-à-dire un cumul des bénéfices et des pertes fonciers de l'ensemble des locations.

Les écarts de droits de mutation, dont le règlement intervient au moment de la transmission, constituent un autre élément fiscal propice à la création de SCI couplées à des sociétés d'exploitation dans le cadre de microgroupes. En 2010, alors qu'ils atteignent 19 % pour la mutation d'un immeuble professionnel, les droits d'enregistrement perçus sur les cessions de parts d'une SCI détentrice d'un même bien se limitent à 5 %.

S'y ajoute l'obligation d'immatriculer au registre du commerce et des sociétés avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002 les SCI constituées avant le 1<sup>er</sup> juillet 1978. Couplé à la possibilité offerte aux SCI d'opter pour l'impôt sur les sociétés, le fait de les assimiler à des sociétés ordinaires

<sup>6</sup> Voir, entre autres, Vergeau et Chabanas (1997), Boccara (1998), Hecquet et Lainé (1999), Duhautois et Lagarde (2004), Picart (2004), Nefussi (2007).

a favorisé leur création au sein de microgroupes afin de bénéficier des avantages mentionnés précédemment. Entre 1978 et 1988, le nombre de SCI commerciales, la plupart du temps bailleurs d'immeubles loués à des sociétés sœurs, a considérablement augmenté. L'INPI (institut national de la propriété industrielle) en dénombrait 530 099 immatriculées en France : 11 357 ont été créées entre 1978 et 1980, 117 347 entre 1996 et 1998, le changement de tendance s'opérant entre 1985 et 1987 alors qu'on passe de 18 500 à près de 54 000 créations annuelles environ.

Jusqu'à la fin des années 1990 ce phénomène de montée en puissance des petits groupes a largement pu échapper à la statistique publique en raison du périmètre de l'enquête Lifi (*Liaisons financières*), seule source permettant d'identifier les groupes et leurs filiales (voir encadré 2 sur les sources mobilisées). Son élargissement par abaissement des seuils d'interrogation et l'intégration des données sur les liaisons financières présentes dans la base de données Diane du bureau Van Dijk depuis la fin 1999 ont permis de compléter le fichier pour les petites sociétés non enquêtées par l'Insee. Au total, une partie non négligeable de l'accroissement du nombre de groupes doit donc aussi être attribuée aux modifications internes du système statistique.

### Encadré 2. Les sources utilisées

Le champ de l'analyse proposée est l'emploi privé (y compris l'intérim), hors agriculture, en France métropolitaine. Trois sources de données individuelles ont été utilisées pour analyser l'évolution du système productif depuis 1985.

**Les fichiers administratifs BRN et FICUS**, qui proviennent du Système Unifié des Statistiques d'Entreprise (SUSE) élaboré par l'Insee. Il s'agit d'une base comptable d'entreprises qui résulte de l'exploitation de deux sources d'information : une source fiscale qui rassemble les déclarations des entreprises auprès de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), d'une part, des informations issues des enquêtes annuelles d'entreprise (EAE), d'autre part. Les fichiers BRN utilisés entre 1985 et 2009 couvrent l'ensemble des entreprises imposées au « bénéfice réel normal ». Ils comprennent des informations sur les caractéristiques structurelles des entreprises (taille, secteur d'activité, etc.) et leurs performances économiques (variables issues du compte de résultat et du bilan). Selon les années, ils comprennent entre 500 000 et 900 000 entreprises. Les fichiers FICUS couvrent l'ensemble des entreprises imposées aux bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et aux bénéfices non commerciaux (BNC), soit plus de 2,5 millions d'entreprises pour les années récentes. Ils permettent de prendre en compte les entreprises imposées au Régime Simplifié et par conséquent les petites entreprises exclues du fichier BRN. Les micro-entreprises, les entreprises imposées aux bénéfices agricoles et les exploitations agricoles soumises aux BIC restent en dehors du champ. Ces fichiers sont utilisés sur la période 1994-2009.

**L'enquête *Liaisons financières* (Lifi)** identifie les groupes de sociétés opérant en France. Elle interroge toutes les entreprises qui présentent au moins l'une des caractéristiques suivantes : un chiffre d'affaires supérieur à 60 millions d'euros, un effectif salarié de plus de 500 salariés, un contrôle direct par une entreprise étrangère ou un montant de participation à leur capital supérieur à 1,2 million d'euros. L'enquête Lifi ne couvre pas les très petites entreprises mais est complétée sous cet angle par des données extérieures (la base Diane du bureau Van Dijk). Cet article mobilise les fichiers annuels entre 1990 et 2009. Le nombre d'entreprises appartenant à un groupe varie de 45 000 en 1990 à 268 000 en 2009. Cette forte variation est notamment due à la récupération de microgroupes en 1999 (avec Diane) : en

effet, l'effectif moyen des groupes passe de 13 000 salariés à moins de 9 000 salariés entre 1998 et 1999. Pour les années antérieures à 1990, les grands groupes de plus de 10 000 salariés sont tous présents dans la base. Quant aux autres groupes, on en récupère environ 90 % si on compare aux données mobilisées par Chabanas et Thollon-Pommerol (1988). Cette dimension est prise en compte dans les évolutions de l'emploi calculées.

Pour les données par grand secteur d'activité, nous utilisons les données disponibles sur le site de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) car, du fait des changements de nomenclature en 1993, 2003 et 2008, les tables de passages et les données manquantes pour certaines entreprises font perdre une partie importante des entreprises réparties par secteur. Nous utilisons également les données disponibles sur le site de l'Insee pour les données par département.

Depuis la création de l'enquête Lifi, l'Insee n'a cessé d'améliorer son champ d'interrogation par le relâchement des critères : plus de 8 millions de francs de participations et plus de 700 salariés en 1986, même montant de titres de participation mais effectif supérieur à 500 salariés et chiffre d'affaires supérieur à 4 millions de francs dans Lifi 2 opérationnel en 1996, qui permet d'interroger 15 000 entreprises auxquelles s'ajoutent les 1 036 détenues par l'État et interrogées par le Répertoire des Entreprises Contrôlées Majoritairement par l'État (RECME). Lifi 3 a enfin amélioré la connaissance des filiales étrangères.

Finalement, si l'accroissement du nombre des groupes de petite taille est un fait marquant des dernières décennies (figure 5), ce phénomène ne révèle pas forcément une transformation des formes d'organisation de la production. En termes d'organisation du système productif, c'est bien la croissance de l'emploi dans les petites entreprises, plus forte que dans les grandes, qui reste le fait marquant sur lequel s'appuie la croissance de l'emploi dans les microgroupes.

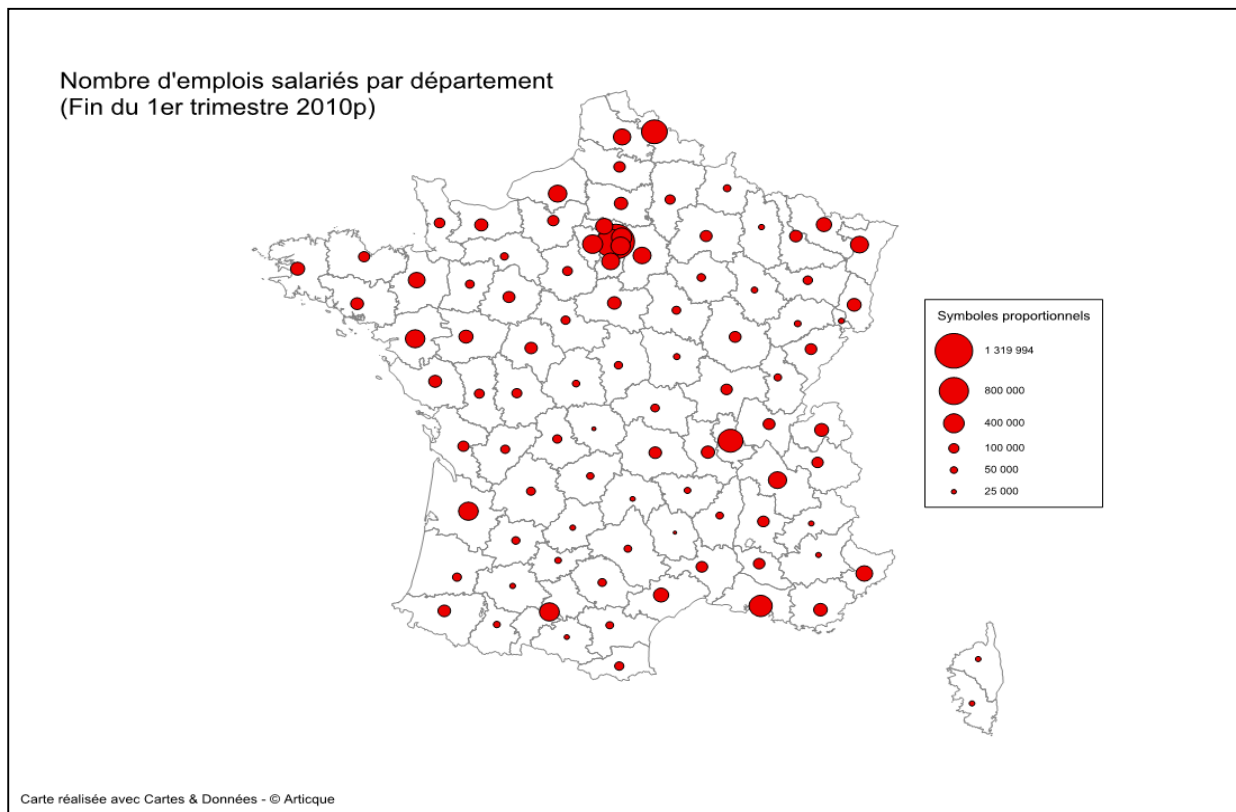
#### **4. POLARISATION DES EMPLOIS SUR LES CÔTES ET AUTOUR DES GRANDES MÉTROPOLES**

L'emploi salarié est inégalement réparti sur le territoire national (figure 6). Les plus fortes concentrations se situent dans les départements côtiers, les métropoles et les centres industriels. Cette polarisation renforce l'existence d'une « diagonale aride »<sup>7</sup> que ses structures spatiales, entrepreneuriales et sectorielles maintiennent dans un bas niveau d'activité. Comprise entre deux lignes imaginaires : Charleville-Mézières/Bordeaux et Thionville/Perpignan, cette diagonale du vide prend en écharpe le territoire français et s'étend surtout sur le Midi aquitain, le Massif central, la Champagne et une partie des Vosges. Elle est peu densément peuplée, sa population vieillit, son solde migratoire est très négatif, et l'emploi et les entreprises y sont nettement moins denses que sur le reste du territoire. Les grands contingents de salariés sont concentrés dans les départements de Paris (1,3 million), des Hauts-de-Seine (830 000), du Nord (620 000), du Rhône (581 000) et des Bouches-du-Rhône (498 000) qui représentent à eux seuls le quart des salariés de France métropolitaine. Cette situation est alimentée par le renforcement de la part des groupes de plus de 500 salariés autour des métropoles. Ces territoires accueillent en effet les grandes entités de services aux entreprises de plus en plus concentrées. Dans les anciens territoires industriels, la part

<sup>7</sup> La notion est due à Emmanuel de Martonne. Cf. Debard (2010).

relative des groupes, industriels cette fois, s'accroît. Mais c'est moins le résultat d'une montée en puissance des grands groupes que de la disparition de PME indépendantes qui en est à l'origine.

## 6. Nombre d'emplois par département en 2010

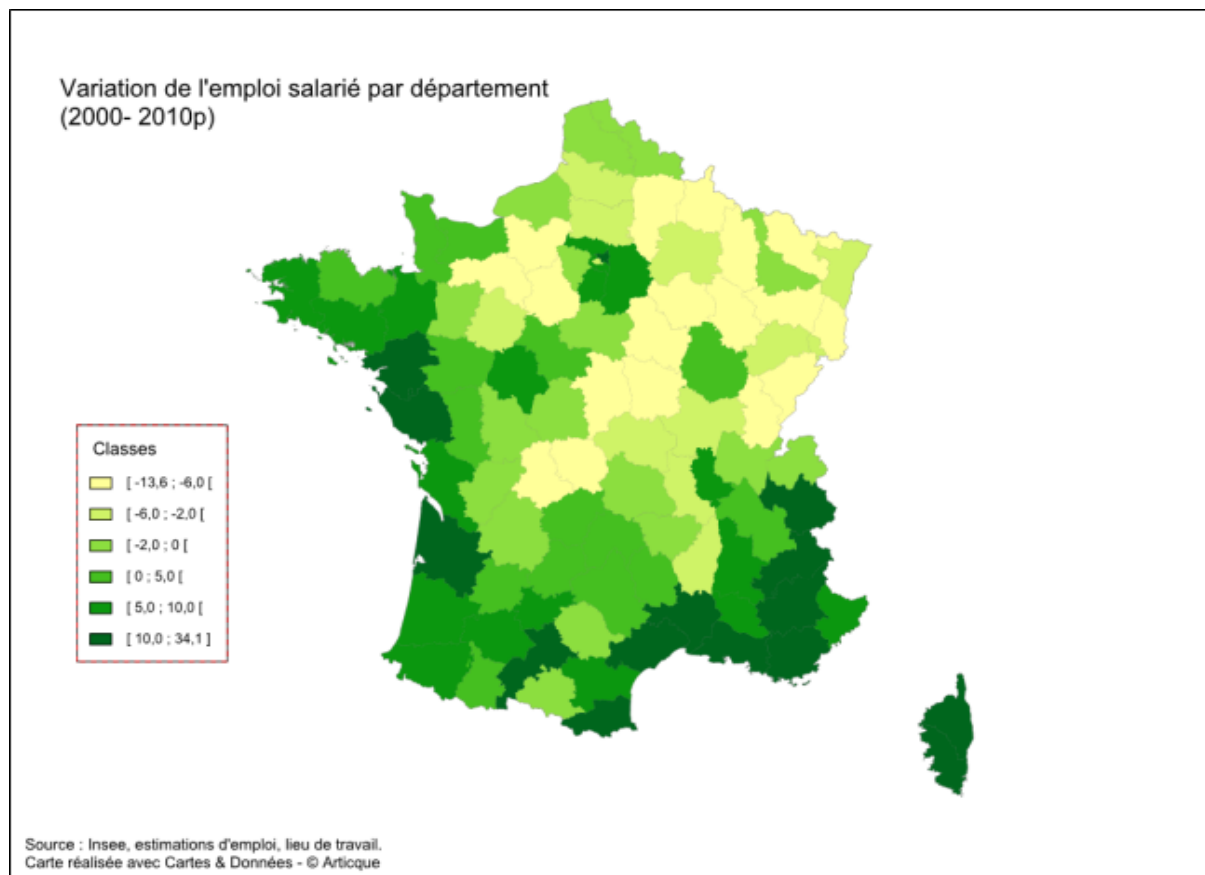
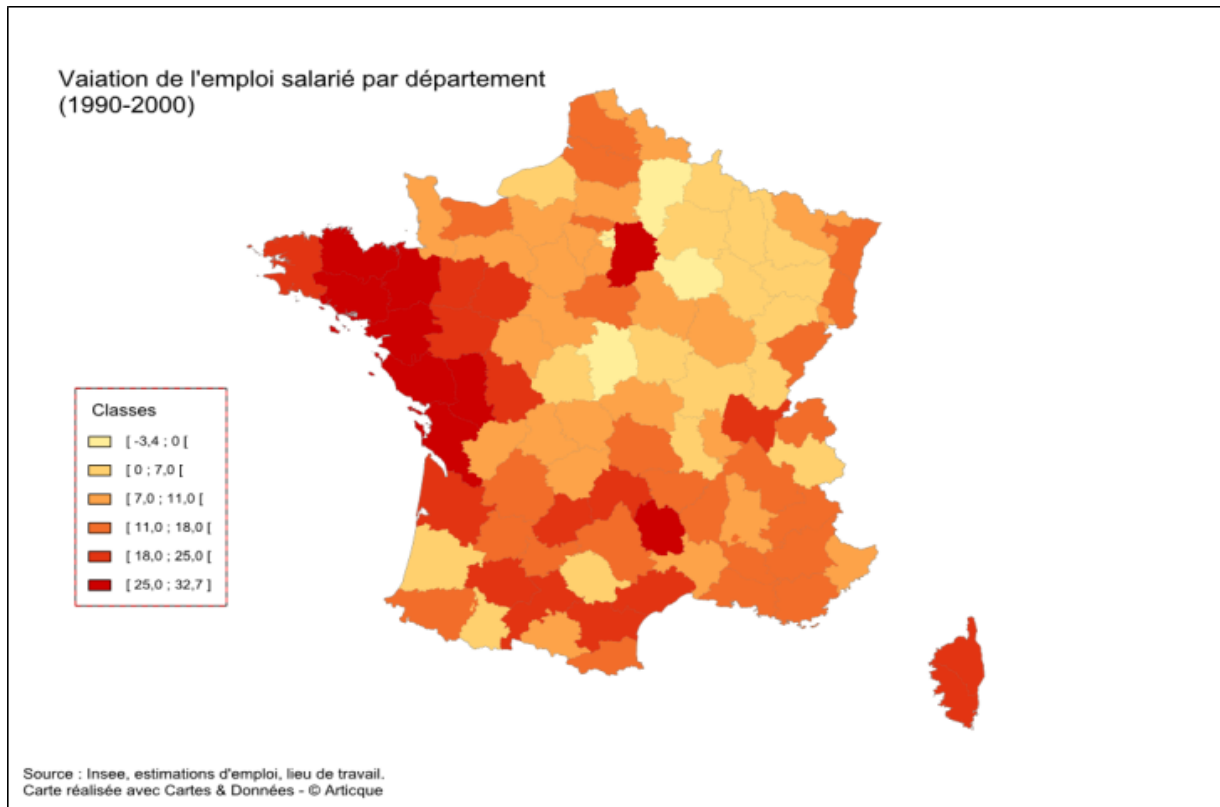


Source : Insee, estimations d'emploi au lieu de travail.

La situation de l'emploi salarié en 2010 est le produit d'évolutions contrastées au cours des deux dernières décennies (figure 7). Au cours de la période 1990-2010, un département sur deux a vu les effectifs salariés augmenter de plus de 13,6 %. L'essentiel de la croissance s'est opéré entre 1990 et 2000, décennie au cours de laquelle le taux de croissance médian avoisine 11 %. La situation se détériore au cours de la décennie suivante. Entre 2000 et 2010, le taux de variation médian dépasse à peine 0,6 % (voir aussi Lacroix, 2010). Certains départements perdent plus de 10 % de leurs effectifs salariés, ces destructions étant légèrement compensées par de fortes hausses dans d'autres départements (+ 20 %).

La polarisation des dynamiques de l'emploi sur les côtes et autour des grandes métropoles régionales est ainsi le fait saillant de ces vingt dernières années. Il correspond au basculement d'une économie à forte orientation industrielle dans laquelle les groupes industriels concentraient l'emploi dans les départements du nord et de l'est de la France à une société davantage orientée vers les services (Rau et Hecquet, 2013). Moins dépendantes d'équipements lourds et sources de moins de nuisances environnementales, les entreprises tertiaires sont davantage enclines à s'implanter dans des métropoles, régionales notamment. Le changement de physionomie des départements français est donc à l'image des mutations sectorielles qui se sont opérées.

## 7. Évolution de l'emploi départemental salarié de 1990 à 2000 et de 2000 à 2010



Source : Insee, estimations d'emploi au lieu de travail.



## **LA CRISE : RUPTURE OU AFFIRMATION DE TENDANCES PASSÉES ?**

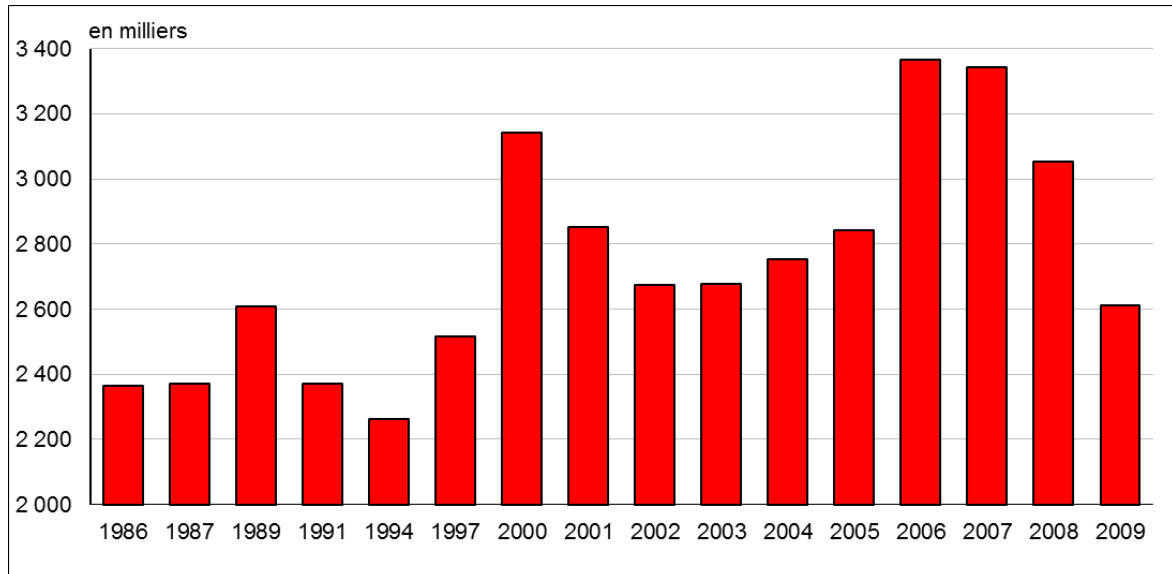
Les destructions d'emplois observées depuis 2008 résultent de deux mouvements : les cessations et défaillances d'entreprises, d'une part, et les réductions d'effectifs dans les grands groupes, de l'autre. Les créations d'entreprises et d'emplois parviennent tout juste à compenser ces pertes si bien qu'au total l'emploi salarié se maintient autour de 23 millions depuis 2009. Produit d'un processus de créations-cessations d'entreprises et d'une restructuration des entreprises pérennes, la stagnation de l'emploi salarié s'est accompagnée de mouvements de main-d'œuvre entre secteurs (industrie vers services), entre classes de taille (grandes vers moyennes) et entre types d'entreprises (indépendantes vers membres d'un groupe). Elle n'a fait en cela que renforcer les deux foyers dynamiques du tissu productif français : l'accroissement du nombre de petites entreprises, d'un côté, et la modification des frontières des grands groupes, de l'autre. L'un va dans le sens d'une fragmentation du système productif alimentée notamment par le développement des services et l'accroissement de la part des jeunes PME dans le total des entreprises. L'autre, qui concerne surtout les entreprises pérennes, procède de mouvements de fusions et acquisitions visant à accroître la flexibilité des grands groupes. En définitive, et du point de vue de la structuration de la sphère productive, les dernières années n'ont fait que confirmer, voire mettre en lumière, des tendances déjà inscrites dans les mutations à l'œuvre ces trente dernières années.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAMBAULT E., TCHERNONOG V., 2012, « Repères sur les associations en France », CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives).
- BEGUIN J.M., HECQUET V., LEMASSON J., 2012, « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait », *Insee Première* n° 1399, mars.
- BOCCARA F., 1998, « Emploi : mythe des PME et réalités des groupes », *Économie et Statistique*, n° 319-320, décembre.
- BELKACEM R., KORNIG C., 2011, « La construction sociale du travail intérimaire : de ses origines aux États-Unis à son institutionnalisation en France », *Socio-économie du travail* n° 33 (*Économies et sociétés* tome XLV/8), août.
- CHABANAS N., THOLLON-POMMEROL V., 1988, « Place des groupes dans l'économie Française en 1987 », *Insee Résultats Système Productif*, n° 41-42.
- DAUDIN G., LEVASSEUR S., 2005, « Délocalisations et concurrence des pays émergents : mesurer l'effet sur l'emploi en France », *Revue de l'OFCE* n° 94.
- DEMMOU L., 2010, « Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007. Ampleur et principaux déterminants : un état des lieux », *Économie et Statistique*, n° 438-440.
- DUHAUTOIS R., LAGARDE P., 2004, « Entreprises de groupe ou entreprises indépendantes : quel impact sur les réallocation d'emplois ? », *Économie et Statistique*, n° 380.
- HECQUET V., LAINE F., 1999, « Structures industrielles locales et formes d'organisation économique », *Économie et Statistique*, n° 326-327.
- LACROIX S., 2010, « Les conséquences de la crise dans l'emploi dans les régions », *Insee Première*, n° 1295, mai.
- LOISEAU H., 2001, « Des groupes de la taille d'une PME - Un phénomène en plein essor », *Insee Première*, n° 764, mars.
- NEFUSSI B., 2007, « Les groupes absorbent des sociétés à fort potentiel », *Insee Première*, n° 1144, juillet.
- PERRAUDIN C., THEVENOT N., VALENTIN J., 2013, « Sous-traitance et évitement de la relation d'emploi : les comportements de substitution des entreprises industrielles en France entre 1984 et 2003 », *Revue Internationale du Travail*, vol. 152.
- PICART C., 2004, « Le tissu productif : renouvellement à la base et stabilité au sommet », *Économie et Statistique*, n° 371.
- VERGEAU E., CHABANAS N., 1997, « Le nombre de groupes d'entreprises a explosé en 15 ans », *Insee Première*, n° 553, novembre.

## ANNEXE

### Évolution des effectifs des grands groupes (10 000 salariés ou plus) entre 1986 et 2009



*Champ* : France métropolitaine, groupes de 10 000 salariés ou plus du secteur privé.

*Source* : Insee, enquête *Liaisons financières* (Lifi).



## DERNIERS NUMÉROS PARUS :

téléchargeables à partir du site <http://www.cee-recherche.fr>

- N° 172** *The Motherhood Wage Penalty and its Determinants: a Public-Private Comparison*  
Effet de la maternité sur la rémunération des mères et facteurs explicatifs : une comparaison public/privé  
CHLOE DUVIVIER, MATHIEU NARCY  
**juillet 2014**
- N° 171** *Sharing the « Fame » of Quality Certification: Quality Supply Chain Effects Evidence / Partager la “réputation” de la certification qualité : l’identification d’un effet de chaîne d’approvisionnement*  
MARC-ARTHUR DIAYE, NATHALIE GREENAN, SANJA PEKOVIC  
**juin 2014**
- N° 170-1** *Effet de la maternité sur la rémunération des mères et facteurs explicatifs : une comparaison public/privé*  
CHLOE DUVIVIER, MATHIEU NARCY  
**mai 2014**
- N° 169** *Labour Market Mobility Patterns during the 2008 Crisis: Inequalities in a Comparative Perspective / La mobilité sur le marché du travail entre 2008 et 2010 : inégalités individuelles et comparaison européenne*  
CHRISTINE ERHEL, MATHILDE GUERGOAT-LARIVIERE, DANIELE TRANCART  
**avril 2014**
- N° 168** *Du RMI au RSA. Quelle adaptation aux métiers de la création artistique ? Synthèse d’une étude réalisée à la demande du DEPS (2011)*  
SOPHIE AVARGUEZ, BERNARD GOMEL, LUC SIGALO SANTOS  
**mars 2014**
- N° 167** *Work Practices as Implicit Incentives to Cooperate / Pratiques de travail et coopération entre collègues*  
MARISA RATTO  
**novembre 2013**
- N° 166** *Emploi informel en Algérie : caractéristiques et raisons d’être*  
ISABELLE BENSIDOUN, ALI SOUAG  
**juillet 2013**
- N° 165** *Outils informatiques de gestion du recrutement et standardisation des façons de recruter*  
YANNICK FONDEUR, FRANCE LHERMITTE  
**avril 2013**
- N° 164** *Quel parcours pour devenir « aide à domicile » ?*  
LOÏC TRABUT  
**mars 2013**